



Communiqué

Pour publication immédiate

MAMU UITSHEUTUN / MAAMUU WIICHEUTUWIN **Une entente de Nation à Nation Cris - Pekuakamiulnuatsh**

Mashteuiatsh, le 21 juin 2018. — Une entente établissant de nouvelles relations de Nation à Nation entre la Nation des Pekuakamiulnuatsh et la Nation Crie d'Eeyou Istchee a été officiellement signée aujourd'hui à Mashteuiatsh dans le cadre d'une cérémonie se déroulant lors la Journée nationale des peuples autochtones.

Cette entente intitulée *MAMU UITSHEUTUN / MAAMUU WIICHEUTUWIN*, qui signifie *s'accompagner mutuellement*, prévoit notamment que chaque Nation reconnaît la souveraineté de l'autre sur son territoire. Cette affirmation mutuelle est accompagnée non seulement d'une reconnaissance du titre aborigène des Pekuakamiulnuatsh sur Nitassinan, mais aussi, et afin de diminuer une lacune historique, d'une reconnaissance de droits ancestraux de familles crie dans une zone partagée avec les Pekuakamiulnuatsh appelée Peschitaskau/Shashtuaussi et située dans Nitassinan

« Depuis des temps immémoriaux, nos deux Nations ont cohabité et se sont fréquentées sur le territoire et nous avons toujours été de bons voisins. Des liens importants se sont tissés entre nos familles au fil du temps. C'est un immense honneur aujourd'hui pour la Nation des Pekuakamiulnuatsh de convenir d'une entente aussi importante et marquante. Sa portée est grande et ses effets résonneront longtemps au sein de chacune de nos Nations. Au nom des miens, je tiens à exprimer ma fierté et ma gratitude de pouvoir poser un geste de rapprochement et de collaboration aussi significatif aujourd'hui », a mentionné le chef de la Nation des Pekuakamiulnuatsh, Clifford Moar.

« Cet accord témoigne de l'incroyable leadership de nos chefs et de la sagesse vitale des utilisateurs du territoire qui nous ont guidés sur cette nouvelle voie. Grâce à la force et à l'innovation combinées de la Nation Crie et de la Nation des Pekuakamiulnuatsh, nous développerons ensemble des moyens novateurs pour protéger notre mode de vie tout en intégrant nos connaissances traditionnelles et notre expertise dans le développement durable, en créant des opportunités pour nos Nations. » – Grand Chief Dr. Abel Bosum

En plus d'avoir une portée de reconnaissance des droits, l'entente contient également des engagements communs relatifs au développement économique et de l'emploi, à la foresterie et aux activités traditionnelles. Afin d'en assurer la mise en œuvre et de voir au renforcement des relations politiques, économiques et sociales entre les deux Nations, un comité permanent Cri-Ilnu est formellement créé.

En matière de foresterie, les deux Nations s'engagent à collaborer et participer conjointement à un groupe de travail avec le gouvernement du Québec pour l'établissement de règles de gestion sur Peschitaskau/Shashtuaussi. Cette collaboration permettra de mettre fin à un litige issu d'une lettre d'entente de 2002 prévoyant l'application de règles forestières à l'extérieur du territoire de la Convention de la Baie James.

Quant aux activités traditionnelles et la faune, les deux Nations conviennent de proposer, en collaboration avec les familles concernées, une formule de cohabitation et des règles sur Peschitaskau/Shashtuaussi, visant à permettre la pratique des activités et l'exercice des droits des Pekuakamiulnuatsh et des familles cries. De plus, dans un second temps, un exercice mutuel permettra d'établir les modalités permettant de recevoir des invités de l'autre nation pour la pratique d'activités traditionnelles

Elles s'engagent également, sur le plan du développement économique, à collaborer et se soutenir mutuellement dans le but de favoriser un accès à leurs membres aux emplois et aux contrats sur leurs territoires respectifs.

« Ensemble, nous allons bâtir de nouvelles relations entre nos Nations, fondées sur notre reconnaissance mutuelle et sur le respect de notre histoire. Nous allons maintenant parler d'une même voix auprès des autres gouvernements sur nos enjeux communs et nous assurer de faire entendre clairement les orientations que nous mettons de l'avant aujourd'hui par la signature de cette entente », ont mentionné en terminant les chefs Moar et Bosum.

— 30 —

Pour renseignements :

Dave Casavant
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan
418 275-5386, poste 1245
dave.casavant@mashteuiatsh.ca

Melissa Saganash
Grand Conseil des Cris
418 691-1111
melissa.saganash@cngov.ca